Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260219-20260203-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-02-03

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 19 février 2026

OBJET : Salle des fêtes : travaux supplémentaires faux plafond

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 10 février 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, OLLITRAULT S, MAHE A, LAINE S, ROUXEL D, TRENY C, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à LAINE S.
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

Secrétaire de séance : BOIZARD Laure

Monsieur le Maire informe que les travaux d'isolation et de pose du faux plafond seront faits fin avril à la salle des fêtes.
En même temps que ces travaux, il est proposé de changer les plaques de chaque côté de la structure métallique car ces dernières sont sales et tâchées.
Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Guivarch d'un montant de 1 780,90 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis. La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 23 février 2026

Le Maire,